

Etterbeek, le 10 mars 2022

Etterbeek se mobilise pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens

Madame, Monsieur,

L'invasion russe en Ukraine et, en quelques jours, les conséquences humaines de ce nouveau conflit armé suscitent l'émotion et la stupéfaction de très nombreux Etterbeekois. Ce sont déjà plus de deux millions de personnes qui ont été contraintes au chemin de l'exil afin de protéger leur vie, avec l'espoir de regagner leur pays et leurs libertés. Dans ce contexte, nous recevons chaque jour de nombreuses propositions de la part d'habitantes et d'habitants qui souhaitent se mobiliser, aider et soutenir les initiatives humanitaires qui seraient prises à l'échelle locale en faveur des réfugiés ukrainiens, le plus souvent des femmes et des enfants.

C'est, à ce titre, que nous vous écrivons pour vous informer des initiatives que prennent, aujourd'hui, la commune et le CPAS d'Etterbeek et, dans ce cadre, faire appel à votre générosité.

Collecte de vivres et de produits de première nécessité.

La commune d'Etterbeek est jumelée à la ville de Siemiatycze située en Pologne, à proximité des frontières biélorusse et ukrainienne, et avec laquelle nous entretenons des contacts réguliers depuis le début du conflit. Elle accueille un grand nombre de réfugiés. Les besoins sont importants. Aussi, en coordination avec les autorités locales, nous avons convenu de récolter des vivres et des produits de première nécessité qui leur seront directement acheminés. [La liste des produits utiles est, dès à présent, publiée sur le site web communal \(etterbeek.brussels\).](#)

Où et quand déposer vos dons ? Sur l'esplanade du nouvel hôtel communal, 31 avenue des Casernes à Etterbeek, tous les jours de 8h à 17h et le mardi de 8h à 19h.

Dons financiers à l'opération « Etterbeek Ukraine 2022 »

Le CPAS d'Etterbeek lance, par ailleurs, un appel aux dons pour soutenir les réfugiés ukrainiens ainsi que les ménages qui les hébergent gratuitement à Etterbeek. Les fonds récoltés serviront à participer aux frais de première nécessité (alimentaire, vestimentaire, scolaire, etc.) des réfugiés accueillis dans notre commune. Votre don peut être effectué sur le compte bancaire **BE75 0910 2257 4151**. Dès 40 euros, tout don fait en faveur du CPAS est fiscalement déductible à concurrence de 45 % du montant versé.

Hébergement temporaire de réfugiés dans votre logement

Enfin, Etterbeek a répondu favorablement à l'appel du Gouvernement fédéral afin de recenser, sur son territoire, toutes les capacités d'hébergement disponibles, y compris auprès des habitants. Si vous avez la possibilité d'accueillir, à titre temporaire, des réfugiés ukrainiens chez vous, n'hésitez pas à nous le faire savoir par téléphone au **02/627.23.63** ou par courriel à hospitality@cpas-etterbeek.brussels.

Nous vous remercions déjà pour votre mobilisation.

Par ordonnance,

La Secrétaire communale,

Annick PETIT

Le Président du CPAS,

Arnaud VAN PRAET

Le Bourgmestre,

Vincent DE WOLF

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
T 02 627 21 11
F 02 627 25 50
info@etterbeek.brussels

Votre correspondant :
Service Communication
T 02 627 23 29
F 02 627 23 50
communication@etterbeek.brussels